

Les brèves de la lettre d'Armor



Flash infos n° 5 du 18 mai 2015

Table ronde sur la réforme territoriale avec Marylise Lebranchu



Philippe Le Goux, président de la communauté de commune Lanvollon-Plouha, a convié Marylise Lebranchu, ministre de la décentralisation et de la fonction publique, pour dialoguer avec les élus des enjeux de la réforme territoriale (projet de loi NOTRe : Nouvelle Organisation Territoriale de la République).

Le débat s'est centré sur le niveau du seuil démographique des intercommunalités (20 000 hab) qui inquiète les communes rurales.

La ministre a rappelé la nécessité de l'échelon intercommunal assurant le lien entre les communes urbaines et rurales par la mutualisation du personnel et des équipements.

Opération de sécurité routière d'envergure



Les départs en week-end prolongés conjugués aux vacances de printemps sont propices à un flux important de véhicules qui augmentent d'autant le risque d'accidents.

Durant ces périodes, les contrôles des forces de l'ordre sont renforcés sur l'ensemble du territoire.

Dans ce cadre, le groupement de gendarmerie des Côtes d'Armor a mené, jeudi 30 avril 2015, une action de contrôle des comportements à risque avec les services des douanes.

La vitesse excessive et la conduite sous l'emprise d'alcool et de stupéfiants demeurent toujours les causes principales des accidents mortels (9 à ce jour). Près de 300 véhicules ont été contrôlés

Exposition sur la IInde guerre mondiale



Pour commémorer le 70^{ème} anniversaire de la fin de la guerre, Jean-Paul Mosnier, sous-préfet de Guingamp, accueille, au sein de la sous-préfecture, une exposition publique, du 20 avril au 15 mai 2015.

Celle-ci retrace des faits de guerre, ayant contribué à la victoire des Alliés, tels que le débarquement en Afrique du Nord et les libérations de la Corse, de villes comme Strasbourg et des poches de l'atlantique.



Extension du périmètre qualipref au sous-préfetures

Dynamique et moderne, la préfecture des Côtes d'Armor détient le label Qualipref depuis 2007. Gage de performance, un projet d'extension aux sous-préfetures de Dinan, Guingamp et Lannion a été mis en œuvre en 2014.

En concertation avec les sous-préfets et leurs agents, Gérard Derouin, secrétaire général de la préfecture, accompagné de Delphine Gérard, responsable qualité, ont porté ce projet.

A l'issue de l'audit mené par l'Agence Française des Normes (AFNOR), le label a été attribué et remis à chacune des sous-préfetures par le préfet des Côtes d'Armor.



Cérémonie des Palmes académiques

Instituées en 1808, les Palmes académiques récompensent des hommes et des femmes ayant œuvré au moins 10 années pour l'éducation nationale ou ayant apporté une contribution exceptionnelle à l'enrichissement du patrimoine culturel.

La cérémonie du 6 mai, était présidée par Pierre Lambert, préfet des Côtes d'Armor, et Brigitte Kieffer, directrice académique des services de l'Éducation nationale (DASEN).

Celle-ci a mis à l'honneur 47 personnes, dont 2 commandeurs, 9 officiers et 36 chevaliers sur les 72 promus de juillet 2014 et de janvier 2015.



Concours national de la Résistance et de la déportation

Créé en 1961 aux élèves de 3^{ème} et aux lycéens, ce concours permet aux jeunes de contribuer à la mémoire de la résistance.

Travail de groupe et moment d'échanges, ce concours est très apprécié des professeurs et des élèves. Le jury départemental récompense les meilleures copies dont les premières sont sélectionnées pour concourir au niveau national (3 en 2015).

La cérémonie de remise des prix des Côtes d'Armor s'est déroulée à l'Hôtel de ville de Saint-Brieuc sous la présidence du préfet, Pierre Lambert, le jeudi 7 mai 2015. Pour cette 54^{ème} édition, 110 élèves de 9 établissements scolaires ont concouru sur le thème : « la libération des camps nazis, le retour des déportés et la découverte de l'univers concentrationnaire ».

Directeur de publication : Pierre Lambert, préfet des Côtes d'Armor
avec la collaboration de Gilles Quénéhervé, sous-préfet, directeur de cabinet
du service départemental de la communication interministérielle (SDCI), Frédéric Maignan, Sylvie Corbel